PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE
MRC DE LA MATANIE

PROCÈS-VERBAL de la **séance extraordinaire** du Conseil municipal, tenue le lundi, 11 décembre à 19 h 00, à l'Édifice municipal de Sainte-Paule tenue à la salle du conseil située au 102, rue Banville, Sainte-Paule.

SONT PRÉSENTS

Monsieur le maire	Philippe Savard
Messieurs	Alfred D'amours Pierre Fortin Urbain Bérubé Yvan Côté Réjean Fournier Louis-Régis Côté

Formant quorum sous la présidence du maire

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Madame Marie-Lyne Morneau, directrice générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui sont déplacées pour y assister.

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h 02.

2023-12-140 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Yvan Côté et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que transmis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-12-141 **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024.**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Paule a participé à l'élaboration des prévisions budgétaires et pris connaissance des prévisions des dépenses et des recettes pour l'exercice financier 2024.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Pierre Fortin, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter les dépenses prévues pour l'exercice financier 2024 de la Municipalité de Sainte-Paule, totalisant la somme de neuf cent quatre-vingt-seize mille neuf cent vingt-trois dollars (996 923$), les dépenses étant réparties comme suit :

BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2024 MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE	
REVENUS	**2024**
Taxes générales	503 625 $
Taxes services municipaux (sur autre base)	70 936 $
Paiements tenant lieu de taxe	33 275 $
Transferts	87 835 $
Services rendus - Transport	221 873 $
Imposition de droits	14 000 $
Autres revenus	5 065 $
TOTAL REVENUS	**936 609 $**
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	267 574 $
Sécurité publique	97 406 $
Transport	409 596 $
Hygiène de milieu	104 754 $
Santé et bien-être	12 853 $
Aménagement, urbanisme et développement	38 811 $
Loisirs et culture	32 963 $
Frais de financement	32 966 $
TOTAL DES DÉPENSES	**996 923 $**
CONCILIATION	
Immobilisations	
Amortissement	(84 720) $
Financement	
Financement	- $
Remboursement de la dette à long terme	38 116 $
Affectations	
Activités d'investissement	- $
Affectations élection	2 500 $
Affectations	(16 210) $
TOTAL DES AFFECTATIONS	**(60 314) $**
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION	**936 609 $**
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES	- $

DE diffuser les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2024 à chaque adresse civique de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENT

2023-12-142 **ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024, 2025 ET 2026**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Paule a participé à l'élaboration du programme triennal des immobilisations 2024, 2025 et 2026 ;

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Urbain Bérubé, et résolu :

D'adopter le programme triennal des immobilisations 2024-2025 et 2026.

Investissements	2024	2025	2026
Aménagement rue de l'Église - Sécurité secteur village	15 000 $		
Traitement de surface - Banville et Portage Ouest	200 000 $		
Bassins sédimentation	- $	10 000 $	10 000 $
Remplacement ponceaux	- $	40 000 $	40 000 $
Projet avec le MTQ - sécurité village	- $	- $	100 000 $
Conversion des lumières du réseau d'éclairage public au LED	4 000 $	4 000 $	
Achat camionnette municipalité	25 000 $		
Voirie route du lac Towago - partage avec MRC	40 000 $	40 000 $	
Station de lavage pour bateau	25 000 $		
Aménagement lac Towago (Stationnement - barrière - toilette sèche - autres)	15 000 $	15 000 $	15 000 $

DE diffuser le programme triennal des immobilisations 2024, 2025 et 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-12-143 **AVIS DE MOTION- RÈGLEMENT 432-23 POUR FIXER LES TAUX DES TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION**

Le conseiller, monsieur Alfred D'Amours donne avis de motion du projet de règlement qui sera adopté à une prochaine séance du conseil municipal, le règlement 432-23, intitulé « Règlement fixant les taux des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les différents tarifs et compensations pour l'exercice financier 2024 et les conditions de leur perception.

2023-12-144 **PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 432-23 POUR FIXER LES TAUX ET TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION**

Le conseiller, monsieur Pierre Fortin dépose le projet de règlement qui sera adopté à une prochaine séance du conseil municipal, le règlement 432-23 intitulé « Règlement fixant les taux des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les différents tarifs et compensations pour l'exercice financier 2024 et les conditions de leur perception.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire entend et répond aux questions du public concernant exclusivement les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024.

2023-12-145 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Alfred D'Amours, et résolu :

DE lever la séance extraordinaire du 11 décembre 2023, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 19h14.

Je, Philippe Savard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

_____
Philippe Savard, maire

_____
Marie-Lyne Morneau, Directrice générale – Greffière trésorière

* L'usage du **masculin** a pour seul but d'**alléger** le **texte**.